

Le budget principal

blement importantes. Outre la hausse du coût des intrants—depuis les loyers jusqu'au matériel, l'équipement et les fournitures—que les ministères et organismes du gouvernement devront subir au même titre que les autres agents économiques, le Budget principal de 1976-1977 reflète les taux plus élevés des salaires et traitements qui devront être versés en vertu des conventions collectives présentement en vigueur.

La Chambre voudra bien noter que le taux composé de croissance annuelle, prévu par les conventions collectives signées en 1975 au sein de la Fonction publique fédérale, était de 14.4 p. 100. A cet égard, les résultats atteints par le gouvernement fédéral étaient quelque peu supérieurs à ceux des autres secteurs de l'économie canadienne. Tout en étant conscient de la nécessité de traiter les fonctionnaires équitablement, eu égard à ce que reçoivent les autres catégories de travailleurs, j'espère qu'avec la collaboration des syndicats et conformément au programme anti-inflationniste du gouvernement, nous pourrions obtenir des résultats encore meilleurs en 1976.

[Français]

L'augmentation des dépenses d'un nombre limité de ministères et d'organismes était inévitable. C'est notamment le cas du ministère des Transports, de la Gendarmerie royale du Canada et de la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui sont responsables de mesures auxquelles le gouvernement accorde la priorité. De plus, la situation sur le marché du travail en 1975 a entraîné une augmentation considérable des contributions gouvernementales au compte de l'assurance-chômage; et les subventions pour le double prix du blé ont été inscrites pour la première fois dans le Budget principal des dépenses. A moins de développements imprévus pendant la prochaine année financière, ces facteurs ne devraient cependant pas nous empêcher de restreindre la croissance des dépenses fédérales à moins de 16 p. 100 en 1976-1977.

J'aimerais attirer l'attention des honorables députés sur un nouveau tableau de synthèse du Livre bleu, le tableau 7, où l'on trouve une classification des dépenses budgétaires par catégorie de paiement. Ce tableau indique clairement que le gouvernement fédéral n'est pas le «grand dépensier» que l'on dit parfois, mais plutôt le principal mécanisme de redistribution des revenus au Canada. En vérité, seulement 30 p. 100 des sommes inscrites dans le Budget principal des dépenses de 1976-1977 seront dépensées directement par les ministères et les organismes fédéraux; le reste, soit 70 p. 100 du total—ou 27 milliards de dollars pour être précis—sera redistribué sous une forme ou l'autre aux particuliers, à l'industrie et à d'autres niveaux de gouvernement au Canada.

[Traduction]

Nous poursuivrons néanmoins, ainsi que je l'annonçais le 18 décembre dernier, nos efforts pour freiner le taux d'expansion de la Fonction publique. Je rappelle à la Chambre que la croissance moyenne de l'effectif fédéral a été de 7.1 p. 100 pendant les deux années financières 1973-1974 et 1974-1975. Nous l'avions d'abord fixée à 4.1 p. 100 en 1975-1976, pour la réduire ensuite à 3.1 p. 100 en gelant une partie des nouvelles ressources en main-d'œuvre déjà autorisées. L'automne dernier, nous avons enfin fixé une nouvelle limite de 1.5 p. 100—de beaucoup inférieure aux précédentes—à l'expansion de la Fonction publique fédérale en 1976-1977. Le budget de main-d'œuvre que je dépose aujourd'hui demeure en deçà de cette limite, puisqu'il prévoit une hausse de 1.3 p. 100, ce qui laisse une faible marge pour les besoins imprévus.

[M. Chrétien.]

Nous n'avons pu restreindre la croissance nette des années-hommes autorisées qu'en réduisant le personnel de plusieurs ministères et organismes, puisque nous avons dû octroyer des ressources supplémentaires en main-d'œuvre à d'autres instances gouvernementales dont les besoins ont été jugés prioritaires par le gouvernement, étant donné les objectifs qu'ils doivent atteindre dans des domaines comme la gestion de l'économie, la sécurité nationale et les services essentiels.

[Français]

L'augmentation annuelle du Budget principal des dépenses fédérales pour 1976-1977, comparativement à celui de 1975-1976, est de 6.2 milliards de dollars. Les programmes qui ont contribué le plus à cette augmentation, en chiffres absolus, sont les suivants:

(Millions de dollars)

Frais de la dette publique, augmentation de	\$1,075
Contribution du gouvernement au compte d'assurance-chômage, augmentation de	810
Assurance-hospitalisation et soins médicaux, augmentation de	614
Défense nationale, augmentation de	573
Sécurité de la vieillesse, augmentation de	537
Ministère des Transports, augmentation de	291
Ministère des Postes, augmentation de	230
Transferts fiscaux aux provinces (y compris les paiements de non-participation au Québec), augmentation de	226

• (1530)

[Traduction]

Les postes que j'ai mentionnés étant presque tous, en totalité ou en partie, des dépenses statutaires, le gouvernement n'avait guère de latitude pour les réduire davantage. C'est ainsi qu'en 1975-1976, environ 55 p. 100 des dépenses budgétaires inscrites dans le Budget principal des dépenses étaient statutaires, les paiements de la sécurité de la vieillesse et du supplément du revenu garanti compris; or l'an prochain, la proportion sera de 57 p. 100. Ceci donne une assez bonne idée du contrôle que nous avons dû exercer au titre des dépenses non statutaires.

L'édition 1976-1977 de «Où va l'argent de vos impôts» sera distribuée à tous les députés en même temps que le Budget principal des dépenses. Bien que l'information ait été quelque peu condensée cette année, par souci d'économie, cette publication demeure un document analytique précieux que beaucoup, j'en suis sûr, trouveront utile.

[Français]

Toutefois, monsieur le président, avant de terminer, j'aimerais ajouter que, d'une part, certains députés de l'opposition, en particulier mes bons amis du Nouveau parti démocratique, diront que ce budget des dépenses est trop restrictif. D'autre part, les progressistes conservateurs, en particulier, diront que nous n'avons pas suffisamment coupé les dépenses. Voilà donc l'explication la plus simple que je puisse donner: Dans le domaine des coupures budgétaires, on doit se souvenir de cette chanson française très populaire: «Tout le monde veut aller au ciel, mais personne ne veut mourir.»